

L'économie de l'exploitation de carrières dans la région

mercredi 25 juillet 2007, par [lpe](#)



L'exploitation de carrières en Poitou-Charentes représente une véritable richesse économique : **27,9 millions de tonnes exploitées** (année 2005) et qui répondent aux besoins de différents secteurs d'activités :

- le bâtiment et les travaux publics : routes, rénovations ...
- la fabrication de ciments (3 usines),
- la fabrication de tuiles et briques (en particulier dans le secteur de Roumazières-Loubert en Charente),
- la fabrication de plâtre (près de Cognac essentiellement),



- les argiles réfractaires (sud Charente et Charente-Maritime essentiellement),
- les colorants pour l'industrie céramique (grès ferrugineux),
- l'agriculture (sables dolomitiques pour amendement),
- la pharmacie (montmorillonite utilisée comme adjuvant dans les produits de beauté).

Dans la région, cette activité génère 1800 emplois directs et 8200 indirects. On compte 255 carrières en Poitou-Charentes.

Depuis les Décrets du 9 juin 1994, les carrières sont des installations à part entière et soumises au Code de l'environnement.

Le sous-sol de la région renferme une très grande variété de matériaux : **matériaux éruptifs** (11,1 millions de tonnes), **calcaires** (10,3 millions de tonnes), **sables et graviers** (4,1 millions de tonnes), **argiles diverses** (1,5 million de tonnes) utilisés notamment dans l'industrie cimentière (3 cimenteries en Poitou-Charentes).

On relève aussi des procédés originaux : ainsi, **l'exploitation de sables marins** au large des Iles d'Oléron et Ré.

